

COMMUNE DE GUIDIGUIS: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°003/AONO/GDG/CIPM/TBEC/2021
DU 26/01/2021. POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
LOGEMENT D'ASTREINTE POUR
ENSEIGNANTS A NGARMASSE DANS
LA COMMUNE DE GUIDIGUIS.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2021 du Ministère de l'Education de Base, le Maire de la Commune de GUIDIGUIS, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à NGARMASSE dans la Commune de GUIDIGUIS, Département du Mayo Kani.

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;

- Plomberie
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Dix-sept millions (17 000 000) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois

5. Allotissement

N/D

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public du MINEDUB de l'exercice 2021 sur les lignes d'imputation budgétaire : IW00861 55 15 198 19 641320 2225

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune de Guidiguais dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Guidiguais dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 30.000 (trente mille) francs CFA, payable à la Recette municipale de GUIDIGUIS.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Mairie de Guidiguï, au plus tard le 25/02/2021 à 12 H 00 et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/AC/C/GDG/CIPM/T-BEC/2021 DU**

**26/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT
D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A NGARMASSE DANS LA COMMUNE DE
GUIDIGUIS**

“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent quarante mille (340 000) F CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25/02/2021 à 13 H 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guidiguiss sis à la Mairie de Guidiguiss. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

3. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70% des oui ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles

4. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non

3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) ;	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Commune de Guidiguiss, dès publication du présent avis. « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07

MAROUA le 26 Janvier 2021

Le MAIRE

AHMADOU

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE MEIGANGA: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 03/A0N0/C-
MGA/CIPM/2021 DU 20 JANV
2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT
D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A
L'ECOLE PUBLIQUE DE LOKOTI,
COMMUNE DE MEIGANGA,
DEPARTEMENT DU MBERE, REGION
DE L'ADAMAOUA.**

1. Objet

Detns le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de MEIGANGA,

Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'Ecole Publique de LOKOTI, Commune de Meiganga, Département du Mberombe, Région de l'Adamaoua,

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

1. Travaux préparatoires et études
2. Terrassement
3. Fondations
4. Maçonnerie – Elévation
5. Charpente – Couverture-plafond
6. Menuiserie Métallique
7. Menuiserie bois
8. Latrine
9. Électricité
10. Peinture
11. Voiries et Réseaux Divers (VRD).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : dix-sept millions (17 000 000 FCFA)

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : Quatre (04) mois

5. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

7. Financement

Les travaux-objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, auprès du Secrétaire Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de: Trente-quatre mille (34 000 FCFA), payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ; au plus tard le 24 FEV 2021 à 14 heures et devra porter la mention ;

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-MGA/CIPM/202 1 DU 20 JANV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOKOTI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de trois cent quarante mille (340 000 FCFA) conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de trois cent quarante mille (340 000 FCFA) et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

, Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du MBERE le 24 FEV 2021 à partir de 15 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

14. Critères d'évaluation

1. Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une

banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;

- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- absence d'un prix unitaire quantifié
- Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48 .

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPA0.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPA0.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Melganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. : 693 86 33 33

MEIGANGA le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

**COMMUNE DE LOGONE BIRNI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°03/A0N0/C/LB/CDPM-
TBKC/2021 DU 04/01/2021 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
DEUX LOGEMENTS POUR
ENSEIGNANT DANS CERTAINES
LOCALITES DE LA COMMUNE DE**

LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L EXTREME-NORD

1. Objet

Le Maire de la Commune de Logone Birni, Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Logone Birni.

un Appel d'Offres "National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction deux logements d'astreinte pour enseignants dans certaines localités de la Commune de Logone Birni,

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser sont repartis en lot et portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements.
- Les fondations ;
- les maconnerie et élévation ;
- 1.11 la charpente et couverture :
- Les menuiseries métalliques :
- Les menuiseries bois ;
- L'électrification :
- La peinture :
- Les VRD.

3. Coût prévisionnel

34 000 000

4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les comrnimes éventuelles liées à l'enclavement, aux cootraines particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant le proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans ledélai sus-indiqué.

5. Allotissement

Trois lots

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux

Publics et installées en territoire camerounais.

7. Financement

BUDGET D' INVESTISSEMENT PUBLIC – Exercice 2021

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Logone Birni, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Logone Bimi, de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Logone Birni, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Logone Bimi, de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat au plus tard le 25/01/2021 à 13 HEURES précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°03/AONO /C/LB/CDPM-TBEC/2021 DU 04/01/2021

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE

DEUX LOGEMENTS
POUR ENSEIGNANT DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE
LOGONE BIRNI,
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. REGION DE L'EXTREME-NORD
'A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement “

11. Cautionnement provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot. soit (trois cent quarante mille (340 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit trois cent quarante mille (340 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances,

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Logone Birmi le 25/01/2021 à 14 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de LOGONE BIRNI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite

connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

L' Offre Administrative

b. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative :

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du 'dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

c. Offre technique

1) Offre technique incomplète ;

2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires

3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

</. Offre Financière 1) Non-conformité de la soumission au modèle ; 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires; A'.: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées>

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% :

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la

remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de LOGONE BIRNI .

MAROUA le 04 Janvier 2021

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

**COMMUNE DE NGAOUI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES N°
05/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2021 DU
12 JANVIER 2021 POUR TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN (01)
LOGEMENT D'ASTREINTE A
L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GARGA
PELLA. COMMUNE DE NGAOUI,
DEPARTEMENT DU MBERE REGION
DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE
D'URGENCE »**

1. Objet

Dans l'exécution de budget d'investissement public, le Maire de la Commune de NGAOUI. Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National ouvert POUR LES CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GARGA PELLA, COMMUNE DE NGAOUI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires et Étude
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie – élévation ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiseries métallique et bois ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD ;

3. Coût prévisionnel

Coût prévisionnel 17 000 000 (dix-sept millions)

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois

5. Allotissement

Un candidat peut être attributaire de plus de deux lots.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Publics République du Cameroun,

l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui.TEL :696089715

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui TEL. 696089715 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 (quarante mille) Francs CFA à la Recette Municipale de Ngaoui.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui.TEL: 696089716 au plus tard le 16 FEV 2021 à 13 heures , et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-
NGAOUI/CIPM/2021 DU 12 JANVIER 2020 POUR TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN(OI) LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ÉCOLE PUBLIQUE
DE GARGA PELLA, COMMUNE DE NGAOUI. DEPARTEMENT DU MBERE,
REGION DE L'ADAMAOUA.
À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

11. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par uneDanque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 340 000(trois cent quarante mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou

en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 16 FEV 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de cérémonie de la Mairie de Ngaoui.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une bonne connaissance de l'offre concernée.

13. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et Intercalaires de couleur) ;
- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ;
- L'absence des autres pièces administratives au-delà de 48 heures;
- L'absence d'un sous détail du prix dans l'offre financière ;

– La non-conformité de l'offre technique au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires oui/non ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières oui/non ;
- Les références du cocontractant oui/non ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
- L'expérience du personnel d'encadrement oui/non.

Le non-respect de deux critères entraîne élimination de l'offre.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui. Tel: 696089715 ou à la délégation Départementale des travaux Publics du Mbéré.

NGAOUI le 12 Janvier 2021

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SA L/2020 DU 06/04/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A SALAPOUMBE DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE DEPARTEMENT DE LABOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

1. Objet

Le Maire de la Commune de SALAPOUMBE, Maitre d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à Salapoumbé dans la Commune de SALAPOUMBE Département de la Boumba et Ngoko.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Travaux préparatoires études ;

Lot 200 : Terrassements ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;
Lot 500 : Charpente-Couverture faux plafond ;
Lot 600 : Menuiserie métallique et vitrerie ;
Lot 700 : Menuiserie bois ;
Lot 800 : Electricité ;
Lot 900 : Peinture ;
Lot 1000 : Plomberie ;
Lot 1100 : Aménagement VRD

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Dix sept millions (17 000 000) FCFA TTC

4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

5. Allotissement

Unique

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2020

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 679 471 908 / 691 701 441, dès publication du présent avis appel d'offres.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 679 471 908 / 691 701 441, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Salapoumbé de 30 000 (trente mille) non remboursable dès publication du présent avis appel d'offres.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 679 471 908 / 691 701 441 au plus tard le 06/05/2020 à 12 heures précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AON0/SG/ST/CIPM/SAL/2020
DU 06/04/ 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A SALAPOUMBE DANS LA
COMMUNE DE SALAPOUMBE DEPARTEMENT DE LABOUMBA ET NGOKO, REGION
DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

11. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre-vingt-dix jours (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel soit : Trois cent quarante mille (340 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge

des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des offres

technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de SALAPOUMBE, le 06/05/2020 à 13 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de SALAPOUMBE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

4) Absence de la caution de soumission ;

b. Offre technique

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

1) Offre financière incomplète ;

2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière de Cinqmillions (5 000 000)
".."..Oui

2) Les références de l'Entreprise "....." Oui

3) La compréhension du projet pour "".".....".. Oui

4) L'expérience du personnel d'encadrement "....." Oui

5) Le matériel et les équipements essentiels "....." Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;

financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 679 471 908 / 691 701 441.

BERTOUA le 06 Avril 2020

Le MAIRE

MOSSADICKO Norbert